

Questions orales

Deux options sont présentées dans le document dont il parle. Je vous dis quelles sont ces deux options, monsieur le Président, pour que le député les connaisse.

La première consistait à annuler l'accord et la deuxième consistait à le renégocier. Nulle part dans le document il n'est recommandé d'accepter l'accord qu'un gouvernement boiteux avait conclu quelques jours avant les élections.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, j'ai ici copie de ce rapport et il contredit le ministre.

Ma question complémentaire s'adresse au premier ministre: tant dans les médias qu'à la Chambre des communes, des gens allèguent que les libéraux veulent cacher quelque chose au sujet de l'accord de Pearson. Par ailleurs, de plus en plus de documents qui viennent étayer ces allégations font surface.

Quand le premier ministre fera-t-il une enquête sur toute cette affaire sordide, et non pas une enquête par le Comité permanent des transports, dominé par les libéraux, ou par le Sénat, dominé par les conservateurs, mais une véritable enquête judiciaire publique et impartiale, comme celle dont le ministre des Transports menaçait le Sénat en octobre?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il y a actuellement des poursuites devant les tribunaux. L'autre endroit décidera si oui ou non il doit étudier la question plus à fond.

J'aurais cru que le député et les députés les plus responsables à la Chambre des communes auraient compris que la plus grave menace qui pèse sur Pearson aujourd'hui, ce sont les gens qui agissent de façon irresponsable, car sans cela, nous pourrions avoir entre 10 000 et 15 000 travailleurs à cet aéroport et nous pourrions faire de Pearson le genre d'aéroport que les voyageurs canadiens méritent.

Un budget d'austérité vient d'être présenté et tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, doivent consentir des efforts pour nous aider à mettre de l'ordre dans nos finances publiques, mais, dans le seul but de se faire du capital politique, le député, et d'autres avec lui, sont prêts à faire courir le risque aux contribuables canadiens de perdre 445 millions de dollars.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Selon les dernières données publiées par le Conseil du Trésor, les francophones du Canada sont cinq fois moins bien servis par leur fonction publique fédérale que les anglophones du Québec. En effet, au Québec, pour une minorité anglophone de 9,2 p. 100, la fonction publique fédérale compte 52,4 p. 100 de postes bilingues. Si le fédéral appliquait ce ratio en Ontario, ce sont

10 000 postes de la fonction publique fédérale qui devraient être bilingues au lieu de 3 000.

Comment le président du Conseil du Trésor explique-t-il une telle disproportion dans l'application des normes fédérales pour le service dans l'autre langue officielle du pays?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, comme le commissaire aux langues officielles l'a fait remarquer également, nous voulons vraiment nous assurer que les gens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix au Canada.

Évidemment, le niveau d'accessibilité des services dans les deux langues est déjà très élevé. Le commissaire a signalé que dans la plupart des cas—90 p. 100 ou plus—les gens arrivaient à obtenir les services qu'ils voulaient quand ils le voulaient. Tout n'est cependant pas parfait. Il y a encore du travail à faire. Le gouvernement est certainement déterminé à voir à ce que tous les Canadiens puissent obtenir des services du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, si on se fie aux données officielles, il n'y a qu'une minorité qui est bien servie, c'est celle qui est au Québec.

Des voix: Bravo!

Mme Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, compte tenu de la disproportion des services offerts aux francophones et aux anglophones du Canada par le gouvernement fédéral, le président du Conseil du Trésor peut-il s'engager devant cette Chambre à faire en sorte que les coupures projetées de 45 000 fonctionnaires ne détériorent pas davantage cette situation pour les francophones hors Québec?

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je n'accepte pas qu'on dise que, dans d'autres régions du pays, les Canadiens ne sont pas servis dans la langue officielle de leur choix. Les gens peuvent obtenir et devraient obtenir des services en français ou en anglais partout au Canada. Il y a certainement des améliorations à apporter à certains endroits, mais il n'en reste pas moins que l'accessibilité aux services dans les deux langues est déjà très bonne dans toutes les régions du pays.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.): Monsieur le Président, lors du débat de jeudi dernier, le ministre de la Défense nationale a dit que le Cabinet n'avait pas encore décidé si nous allions renouveler l'engagement des Canadiens en Bosnie-Croatie ou y mettre fin. Il l'a répété aujourd'hui.